



résidence principale séparation de biens

Par **sy1149**, le **12/03/2013** à **17:11**

Bonjour,

Je suis mariée depuis 1980 sous le régime de la séparation de biens: mon mari a plusieurs biens dont notre résidence principale qu'il a acheté en 1980 et dont la valeur a été X 10 (170 m2 dans un beau quartier).

Mon mari a 76 ans soit 14 ans de plus que moi et n'a rien prévu pour sa succession.

Je suis médecin et travaille dans son appartement. Je n'ai aucun bien.

Mon mari vient d'avoir un petit problème cardiaque. Je peux mourir avant lui ou lui, avant moi.

Je voudrais savoir si, tout en gardant la séparation de bien, il pourrait mettre cette résidence principale dans une société d'acquêts, en m'attribuant cette résidence principale au survivant de façon gratuite?

Par ailleurs, ce qui serait très important pour moi, serait de savoir si j'étais veuve, si je pourrais bénéficier de l'exonération de plus values si je vendais cet appartement que nous occupons depuis 1980 et qui a pris beaucoup de valeur.

De plus coût pour mon mari de cette opération chez un notaire (mon mari est près de ses sous...)

Merci